MARCHÉ PUBLIC
ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

N° marché	
Objet du marché de travaux	
Accord cadre pour le déploiement de Panneaux à Messages Variables	

Acheteur Pouvoir adjudicateur – Ordonnateur secondaire délégué	
Etat / DIR Centre Ouest - Immeuble Pastel 22 rue des Pénitents Blancs 87032 Limoges	
Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)	le Directeur
Maître d'œuvre – habilité à donner les renseignements prévus au décret 2018-1075	SETEC
Responsable du contrôle et suivi de l'exécution du marché (RCSEM)	LOGMA

Comptable assignataire des paiements	DDFiP de Haute Vienne (87)

Procédures de passation en application du décret marchés publics 2018-1075 du 03/12/2018		
procédure adaptée (MAPA)	marché non alloti	accord cadre à bons de commande

Imputation	Pièces particulières du marché par ordre de priorité
Code CPV : 45316211-7 et 34924000-0	– Présent Acte d'Engagement (AE)
Centre financier : 0203-CFDC-DI87	– CCAP en date du 15/09/2026
Domaine fonctionnel : 0203-04-01	– CCTP en date du 17/09/2026
N° EJ :	– Bordereau des prix (BP) du
Référence titulaire :	– Mémoire justificatif du
Date de remise des offres : 16/10/2026 12h	
Montant Maxi, reconduction comprise : 2 000 000 €	

1- Contractant	NOM prénom :
Agissant ☐ en nom personnel ☐ pour la société : ☐ N° SIRET ☐ répertoire métiers ☐ registre commerce et sociétés : 0 Adresse : Adresse agence si différente :	
☐ entrepreneur individuel ☐ mandataire d'un groupement ☐ solidaire ☐ conjoint solidaire	
Téléphone :	Courriel :

Je, contractant soussigné, après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses, m'engage à exécuter le présent marché dans les conditions ci-après, sous réserve de notification dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

En cas de groupement, les co-traitants ci-dessous désignés s'engagent dans les mêmes conditions énoncées ci-dessus et me donnent procuration en tant que contractant mandataire solidaire des membres du groupement, à l'effet de les représenter et de signer tous les actes relatifs à ce marché, ainsi que, en cas de groupement solidaire, de percevoir pour leur compte les sommes dues au titre du marché :

NOM prénom : agissant ☐ en nom personnel ☐ pour la société : N° SIRET 0 Répertoire des métiers ou registre du commerce :

2- Prix unitaires et forfaitaires : les prestations sont rémunérées dans la limite des montants suivants :

2-1- Accord cadre à bons de commande	Minimum : sans	Maximum : 2 000 000 € TTC / 4 ans

2-2 Variations des prix révisables aux dates d'anniversaire
Mois zéro de fixation des prix : par dérogation à l'article 9.4 du CCAG travaux, le mois zéro de référence est le mois de la date limite de remise des offres y compris pour les éventuels prix nouveaux.

2-3 Montant sous-traité : devra faire l'objet d'une déclaration de sous-traitance après la notification du marché.

Les demandes d'agrément des sous-traitants doivent être réceptionnées par le maître d'œuvre, au plus tard 21 jours avant la date d'intervention du sous-traitant.
Le recours à la sous-traitance, sans acceptation préalable du sous-traitant et sans agrément préalable des conditions de paiement, expose le titulaire à l'application des mesures prévues au CCAG.

3- Durée ou délais d'exécution du marché :

3-1 Durée du marché : 12 mois, reconductible 3 fois à l'identique.

Les prestations pourront être exécutées au-delà de la durée du marché, majorée de 3 mois.

3-2 Délai de la période de préparation : fixé à chaque bon de commande en accord avec l'entreprise selon la nature et la complexité des travaux et des mesures d'exploitation.

La période de préparation débute à la date de notification du bon de commande.

3-3 Délai d'exécution des prestations (hors préparation) : fixé à chaque bon de commande en accord avec l'entreprise selon la nature et la complexité des travaux et des mesures d'exploitation.

Le lancement de la période d'exécution de chaque bon commande sera fixé par OS.

3-4 Délai d'exécution de la VSR : 6 mois à compter de la décision positive de vérification d'aptitude prononcée par le RCSEM.

4- Paiements sur le compte bancaire à désigner par RIB à fournir (sauf si RIB déjà fourni)

<u>En cas de groupement solidaire</u> : le règlement des prestations sera effectué sur un compte unique.

<u>En cas de groupement conjoint</u> : répartition des prestations :

	Nature des prestations	Montant TTC (sauf accord-cadres)
Co-traitant 1		
Co-traitant 2		

Retenue de garantie : non

Avance proposée à 30 % acceptée par le titulaire : ☐ oui / ☐ non

5- Insertion professionnelle des publics en difficulté : voir au CCAP

6- Mise au point sans objet

Le titulaire	A Limoges, Le représentant du pouvoir adjudicateur,